

9 Vivre la loi - Exode 20:22-23

22 Le SEIGNEUR ordonna à Moïse de dire ce qui suit aux Israélites : « Vous avez été témoins du fait que Moi, je vous ai parlé depuis le ciel. 23 Vous ne devez donc pas fabriquer des dieux d'argent ou d'or pour les vénérer à côté de Moi. »

Les « petites lettres » de l'alliance (cf. Ex. 21 :1-32)

La leçon de cette semaine met l'accent sur certaines ordonnances que Dieu, en plus du Décalogue – les Dix Paroles –, donna à son peuple. Ce sont les *Mishpatim*, un ensemble de lois civiles qui régissaient la vie des Israélites.

Ces lois concernent notamment les esclaves et leur libération, les blessures et leurs conséquences, la protection du droit de propriété, la responsabilité sociale et communautaire, la justice et la compassion.

Dans le texte original, le mot *mishpat* signifie, outre ordonnance, droit et justice. Il vient du verbe *shaphat* qui veut dire « rendre la justice ». Les deux mots se terminent (en hébreu, on lit de droite à gauche, donc ce qui nous paraît la première lettre est en réalité la dernière) par la lettre hébraïque *tèt* [ט]. Cette lettre symbolise la bonté et la pureté. Neuvième lettre de l'alphabet hébraïque, elle est également symbole de l'utérus, lieu où l'enfant est porté neuf mois avant la naissance.

C'est pourquoi, dans la kabbale juive, la lettre *tèt* [ט] symbolise aussi la croissance, la vie nouvelle, les nouvelles chances.

Ainsi, le jugement de Dieu ouvre toujours à de nouvelles possibilités. Ce n'est jamais un verdict définitif qui condamne l'homme sans espoir. Ce n'est jamais non plus une sentence qui retranche l'homme de la vie. Au contraire.

Ordonnance – *Mishpat*

Le savant juif Maïmonide la définit comme suit :

Une décision ou une action conforme à la justice, pouvant conduire aussi bien à la grâce qu'à la punition.
(Source : *Exode* ; Jonathan Sacks)

Parlons-en

- Comment réagis-tu à l'idée qu'une ordonnance ou un jugement doit toujours être juste ?
- Trouves-tu important que les humains aient de nouvelles chances après s'être égarés ?
- Comment pouvons-nous, selon cette vision, y contribuer positivement ?



Aimer l'étranger (cf. Ex. 22 :16 – 23:9)

Parmi toutes les lois concernant l'esclavage, les blessures personnelles et la propriété, nous trouvons une ordonnance qui se distingue clairement : il est interdit de maltraiter les étrangers ou de les exploiter. Ce principe est tellement important qu'il est mentionné deux fois dans ce passage de l'Exode :

- « Tu n'exploiteras pas et tu n'opprimeras pas l'étranger, car vous-mêmes avez été étrangers en Égypte. » (Ex. 22 :20)
- « Tu n'exploiteras pas l'étranger. Vous savez, en effet, ce que signifie être étranger, puisque vous-mêmes avez été étrangers en Égypte. » (Ex. 23 :9)

Deux verbes différents sont employés dans le texte hébraïque :

- *Yanah* : exploiter, maltraiter / *Lachats* : exploiter, opprimer.

Dans *Exode, livre de libération*, Jonathan Sacks approfondit la différence :

- L'oppression (*lachsats*) se réfère surtout aux abus financiers, obtenir un avantage financier en volant des personnes ou leur faire payer trop.
- La maltraitance (*yanah*) désigne principalement l'abus verbal.

Commentaire : *Blessé quelqu'un avec des paroles est pire que de lui causer un dommage financier. Car, lorsque tu blesses quelqu'un avec des mots, tu atteins la personne elle-même ; tandis que si tu lui portes un tort matériel, tu ne touches qu'à son argent ou ses biens.*

Et il ajoute : *Le second peut être réparé, le premier non.*



Parlons-en

- « Blessé quelqu'un avec des paroles est pire que de lui causer un dommage matériel. » Comment réagis-tu à cette affirmation de Jonathan Sacks ?
- Ces deux textes rappellent que le peuple a lui-même été étranger en Égypte. T'es-tu déjà senti « étranger » dans un grand groupe ? Comment l'as-tu vécu ?
- Comment cette expérience peut-elle t'aider à agir correctement envers ceux que nous considérons comme « étrangers » ?

Pas « œil pour œil », mais bien « un œil pour un œil »

« Mais s'il y a un autre dommage, tu donneras vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, brûlure pour brûlure, blessure pour blessure, meurtrissure pour meurtrissure. » (Ex. 21 :23-25, NBS51)

Il ne s'agit pas ici d'un appel à la haine ou à la dureté. Ce principe n'autorise pas à rendre le mal par le mal. C'est une règle, une directive pour protéger contre des représailles excessives. Elle institue une justice équitable et limitée.

Jésus va encore plus loin : « Vous avez appris qu'il a été dit : Œil pour œil, dent pour dent. Eh bien ! moi je vous dis de ne pas résister au méchant. Au contraire, si quelqu'un te gifle sur la joue droite, tends-lui aussi l'autre. » (Mt 5 :38-39)

Jésus place l'amour et le pardon au-dessus de la vengeance.

Paul écrit aussi dans l'épître aux Hébreux que la vengeance n'appartient pas aux hommes : « Ne vous vengez pas vous-mêmes, bien-aimés, mais laissez agir la colère de Dieu ; car il est écrit : C'est à moi qu'appartient la vengeance, c'est moi qui rendrai, dit le Seigneur. » (Hé 12 :19)

La loi de la réciprocité équitable

Cette loi avait pour but de limiter une vengeance sans frein, en mettant l'accent sur une compensation équivalente.

(Source : *Commentaire international de la Bible, tome I*)

Parlons-en

- Comment réagis-tu quand on t'inflige une injustice ?
- Jésus appelle à ne pas résister à celui qui te fait du mal. Comment cela se rapporte-t-il au principe d'équité « œil pour œil » ?
- Peux-tu citer un moment où tu as consciemment choisi de ne pas rendre le mal pour le mal ? Comment t'es-tu senti ?



Mettre la Loi en pratique et être solidaire

En Exode 21 :1 à 23 :33, Dieu donne des lois pour protéger les esclaves, les étrangers, les veuves et les orphelins. Il impose aussi des règles pour limiter l'abus de pouvoir et de richesse. Ces règles vont très loin, car elles s'appliquent non seulement aux hommes, mais aussi aux animaux : « Si tu vois l'âne de ton ennemi succomber sous sa charge, tu ne dois pas rester sans rien faire : tu dois l'aider sans tarder. » (Ex. 23 :5)

Deux principes importants en ressortent :

1. Tu ne peux pas laisser souffrir inutilement un animal.
2. Ton ennemi est aussi un être humain.

C'est donc un appel à l'implication. Deutéronome 22 :4 exprime la même idée : « Si tu vois l'âne ou le bœuf de ton frère tomber sur le chemin sous sa charge, tu ne dois pas rester sans rien faire. Aide-le à relever l'animal. »

Ici, il s'agit non pas de l'animal de ton ennemi, mais de celui de ton frère, ton prochain. Et pourtant, dans les deux cas, la règle est la même : il faut aider, qu'il s'agisse de ton ami ou de ton ennemi. Tous deux sont dans le besoin.

Non seulement Jésus, mais aussi Paul, appelle à aider nos ennemis dans le besoin :

« Vous avez appris qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi. Eh bien ! moi je vous dis : aimez vos ennemis et priez pour ceux qui vous persécutent. Alors vous serez vraiment les enfants de votre Père qui est aux cieux. » (Mt. 5 :43-45)

« Si ton ennemi a faim, donne-lui à manger ; s'il a soif, donne-lui à boire. Car ce faisant, tu amasseras des charbons ardents sur sa tête. Ne te laisse pas vaincre par le mal, mais sois vainqueur du mal par le bien. » (Rm. 12 :20-21)

Ennemi ou ami ?

Si ton ennemi est dans le besoin, viens-lui en aide. Ainsi, une partie de la haine disparaîtra. Peut-être cela transformera-t-il l'inimitié en gratitude, et la gratitude en amitié. (Exode ; Jonathan Sacks)

Parlons-en

- Est-il difficile pour toi de vivre selon les commandements de Dieu dans notre société actuelle où les normes et les valeurs semblent de plus en plus s'effacer ?
- Dans le questionnaire (leçon du lundi), il est écrit que « la société devait être protégée, le mal éliminé et les bonnes relations interpersonnelles cultivées. La justice et l'amour devraient régir toutes les actions. » Comment réagis-tu à cela ?
- Comment les directives d'Exode peuvent-elles nous aider à rendre une telle société encore possible aujourd'hui ?

